

BLÉ SEMÉ SUR DÉFRICHIS DE TRÈFLE.

Beaucoup d'Auteurs d'agriculture s'accordent à semer le blé sur un trèfle renversé par un seul labour, mais plusieurs recommandent de ne le semer que quinze jours ou trois semaines après avoir labouré, afin de donner à la terre soulevée par les tiges de trèfle, le temps de s'affaisser, pour fournir aux racines du blé un fond plus solide. On a remarqué que le blé, ainsi que beaucoup d'autres plantes de jardin, demandent ce fond solide : aussi les jardiniers piétinent quelque fois la terre, avant de semer certaines graines, et ils la piétinent de nouveau après l'avoir semée. Si le blé après le trèfle n'est souvent pas aussi beau qu'après la jachère, et est plus sujet à être soulevé par les gelées, c'est je crois, par le manque de ce fond solide. C'est ce qui m'a fait chercher un moyen de tasser la bande de trèfle renversée dans la raie par le premier soc de ma charrue, de la Pl. 10, page 75, avant de semer le blé et de le recouvrir avec la terre soulevée par le second soc. J'ai pensé qu'on pouvait y parvenir en très-grande partie avec la charrue à deux socs et à semoir de la Pl. 35, qui est à peu près celle de la Pl. 11, à laquelle on adapterait un semoir. Le second soc doit aussi être de 2 pouces (0^m,054) plus relevé que le premier soc. Cette charrue destinée à défricher le trèfle, et autres prairies artificielles, et à les ensemercer en blé, doit être attelée de trois chevaux, et même quatre, si la terre est forte.

Je suppose qu'avec une charrue ordinaire on aura fait le premier sillon, un peu moins profond qu'il ne doit l'être, et qui aura été renversé dans la raie ouverte. Alors on prendra la charrue Pl. 35 attelée de trois chevaux : on fera marcher le cheval de devant, et celui de droite de derrière, sur la bande de trèfle X fig. 1 et 5, qui vient d'être retournée, et les huit pieds de ces deux chevaux fouleront à peu près partout cette bande de trèfle. Le semoir A sème sur cette bande de trèfle X, le blé qui est immédiatement recouvert de 2 pouces (0^m,054) de terre par le premier soc B, qui creuse de 2 pouces, (0^m,054) le sillon Y, ouvert à 4 pouces (0^m,10) de profondeur par la charrue ordinaire. Le second soc C, qui vient immédiatement après, fera un second sillon Z, fig. 7 de 4 pouces (0^m,10) de profondeur, qu'il renversera dans le premier sillon Y, qui a 6 pouces (0^m,16) de profondeur, et c'est cette bande de trèfle

qui sera foulée par les chevaux au second tour de la charrue double. D'après les explications précédentes, cette charrue double sera comprise de suite ainsi que le semoir. Pour la dernière raie, il faudra ôter le dernier soc C, et son coutre, ce qui se fait en retirant les clavettes qui fixent les montans sur l'age.

On peut ôter le semoir, et descendre le second soc au même niveau que le premier, et ce sera alors une charrue à deux sillons. Voyez à ce sujet la page 78.

Dans la fig 5, X est la bande de trèfle renversée dans l'ancienne raie. Dans la fig. 6, le blé semé sur ce trèfle en X' a été recouvert de terre par le soc B, et Y est le sillon qui a 6 pouces (0^m,16) de profondeur. La fig. 7 montre la nouvelle bande de trèfle, de 4 pouces (0^m,10) d'épaisseur, renversée par le soc C dans sillon Y, et qui sera piétinée par le second tour des chevaux. Z est le nouveau sillon qui vient d'être creusé.

Mais peut-être pourra-t-on tasser cette bande de trèfle d'une manière plus efficace, au moyen du rouleau-semoir représenté par les fig. 1 et 2 de la Pl. 56.

Le rouleau A, qui sera en pierre pour être plus pesant, aura 6 à 7 pouces (0^m,16 à 0^m,19) de largeur, ce qui est un peu moins que la largeur de la bande de trèfle. Le rouleau tient à un cadre à brancard, garni de deux mancherons, que le dessin explique suffisamment. Sur le cadre est fixé le semoir B, décrit précédemment, qui verse la semence soit devant le rouleau, soit après lui, comme on le voudra, et au moyen de la direction que l'on donnera à la planchette inclinée sur laquelle tombe la semence. Sur l'axe du rouleau est une poulie C à plusieurs gorges de grandeur différente, dont la corde sans fin D fait tourner une autre poulie E, placée sur l'axe du cylindre porte-cuillères. G est le levier d'embrayage. H est la chambrière que l'on relève en accrochant l'anneau I au crochet I'. J est le décrottoir.

Avec ce rouleau-semoir, on peut remplacer la charrue double par deux charrues ordinaires. La première, qui n'aura besoin que de deux chevaux, fera le premier sillon de 4 pouces (0^m,10) de profondeur. Viendra ensuite le rouleau-semoir, traîné par un cheval, qui foulera la tranche, et semera par dessus. La deuxième charrue, qui n'aura besoin que d'un cheval, approfondira le premier sillon de 2 pouces (0^m,05), et recouvrira avec cette terre le blé qui vient d'être semé.

J'ai supposé que l'on recouvrirait le blé de 2 pouces (0^m,05) de terre; mais si, d'après la nature du sol, et l'époque où l'on sème, on trouvait que c'est trop ou trop peu, alors on réglerait la profondeur du second soc de manière à donner le recouvrement que l'on jugera le plus avantageux.

Les bettaraves qui, ainsi que je l'ai éprouvé, aiment un fond raffermi, peu-

vent être également semées de cette manière à chaque deuxième ou troisième raie. Il en sera de même pour beaucoup d'autres plantes auxquelles ce tassement du sol aura été reconnu être avantageux, d'après des essais faits en petit, mais souvent répétés.

Pour tasser la terre encore plus efficacement, la circonférence du cylindre en pierre pourrait être cannelée, comme le montre la fig. 3 : alors le dérottoir J aurait la forme des cannelures.

Lorsque la terre a été piétinée, et que les molécules se sont rapprochées, sans cependant se coller, alors les radicules que poussent les graines sont immédiatement en contact avec la terre, et ne se trouvent pas perdues dans des cavités remplies d'air qui les dessèche. La preuve que ces cavités, qui sont peu de chose à l'œil, existent réellement, c'est que la terre s'affaisse au bout de quelques jours, et immédiatement après un arrosage copieux. Tout est relatif et proportionnel ; une cavité d'une ligne est immense pour une radicule d'un quart de ligne, et avant d'en atteindre le fond, elle a souvent le temps de se dessécher. Voilà pourquoi l'arrosage que l'on donne à une plante que l'on vient de repiquer, ou à un arbre que l'on plante, a tant d'efficacité ; c'est qu'il fait écrouler la terre, comble les cavités, et met les radicules en contact immédiat avec les molécules de la terre. L'eau, que les radicules absorbent si avidement, et qui seule peu faire vivre les plantes pendant long-temps, contribue aussi puissamment à leur prompt reprise. Il ne faut donc pas craindre une dépense minime pour procurer cet arrosage.

Beaucoup de semences fines, telles que celles de trèfle, carottes, colzas, navettes, etc., demandent à être très-peu enterrées, et ordinairement elles peuvent l'être assez par un coup de rouleau, surtout s'il est court, et assez pesant. On pourrait donc donner au rouleau, qui alors serait en bois, plusieurs pieds de longueur, et faire de même longueur le semoir qui le surmonterait. Si on voulait semer à la volée, on rapprocherait les rangées de cuillères, on en mettrait moins par rangées, et elles verseraient les semences sur une planche inclinée de 45 degrés, qui répandrait les semences devant le rouleau d'une manière plus uniforme que ne pourrait le faire la main même la plus exercée. Si on voulait semer par rangées, comme les raies du rayonneur sont beaucoup plus égales lorsque la terre a été roulée préalablement, on pourrait placer immédiatement après le rouleau, à la place de la chambrière H, et tenant à la traverse du brancard, plusieurs petits socs K, K, légèrement recourbés en avant, comme le montre la ligne ponctuée K, et convenablement espacés. Derrière eux, et dans les petits sillons qu'ils auraient ouverts, tomberaient les semences conduites par les tuyaux en tôle fixés derrière les socs. Les semences seraient

enterrées, soit par les herse mobiles du semoir *Hugues* qui fonctionnent très-bien, ou, ce qui peut-être serait mieux, par un second rouleau, représenté ponctué L, qui tasserait la terre sur les semences. Quand on voudrait les bien enterrer on ferait suivre les herse mobiles par le rouleau ponctué L.

Comme le rouleau marque parfaitement sa trace sur la terre qui a été préalablement hersée, il est aisé au charretier qui marche derrière le rouleau, de guider, au moyen de rênes, le cheval de manière à ce que le rouleau effleure exactement la ligne qui vient d'être faite.

On voit que ce rouleau-semoir peut se modifier de diverses manières, afin de remplir l'objet que l'on en vue.

On peut aussi fixer à une charrue ordinaire le cylindre en pierre et le semoir, un peu plus en avant que ne le montre la Pl. 10, et à peu près comme dans la Pl. 35, si la charrue B était une charrue simple. La bande de trèfle de 4 à 5 pouces (0^m,108 à 0^m,135) d'épaisseur, retournée par une charrue ordinaire attelée de deux chevaux, sera tassée par le cylindre, chose essentielle ; et le blé semé, soit devant le cylindre, soit en arrière, comme on le jugerait à propos, serait immédiatement recouvert par la charrue-semoir d'environ 2 pouces (0^m,054) de terre qui serait prise dans le fond du sillon. Cette terre serait émiettée sur la semence, soit par une petite herse, de quatre à cinq dents, attachée au cylindre, soit, ce que je crois meilleur, par le râteau des fig. 4 et 5 de la Pl. 2.

Un bon cheval suffira pour cette charrue-semoir, puisqu'elle ne creusera qu'une tranche de 2 pouces de profondeur. Si cependant les chevaux étaient très-faibles et qu'il en fallût deux, on les attellerait l'un devant l'autre.

Ainsi on voit que de cette manière, et avec quelques modifications, il est très-aisé de semer ce que l'on voudra, soit à la volée, soit en ligne, à chaque trait de charrue, ou en laissant entre chaque ligne un, deux ou trois traits de charrue, et de recouvrir les semences comme on le voudra.

Quand on est décidé sur l'ouvrage que l'on désire, il n'est pas difficile d'imaginer un instrument pour l'exécuter. Ensuite l'usage le perfectionne.

Le Cultivateur doit être comme l'ouvrier mécanicien qui fait faire un outil qu'il croit devoir exécuter un genre d'ouvrage mieux, ou plus vite.

FOIN DE TRÈFLE.

La première fois qu'à Valcourt j'ai fait faucher du trèfle pour en faire du foin, et non pour le faire manger en vert, j'ai fait étendre les andins comme de l'herbe de prairie, parce que je n'avais jamais vu faire de foin de trèfle. J'étais le premier qui, dans nos environs, avais semé du trèfle, les ouvriers n'en savaient pas plus que moi, et je n'avais trouvé dans aucun des ouvrages que j'avais lus, la manière détaillée de le travailler et de le faner. Mais quand j'ai voulu le faire retourner vers l'heure de midi, pendant la grande chaleur, j'ai vu que je faisais tomber toutes les feuilles, et qu'il ne me restait plus que les tiges nues comme des brins de balais. De suite je fis discontinuer, et le lendemain matin, avant que la rosée ne fût dissipée, je fis amonceler le trèfle en petits tas avec le râteau. Cet essai m'a fait voir qu'il ne fallait pas étendre les andins de trèfle, mais seulement les retourner, avec la fourche, ou le manche du rateau, le matin et avant que la rosée ne fut totalement dissipée.

Quand le trèfle est fort, ce qui a presque toujours lieu pour la première coupe, chaque andin A, fig. 4, Pl. 36, est formé par un seul coup de faux, qui a fauché environ 4 pieds (1^m,30) de terrain, et qui rejette l'herbe *en dehors* de celle non coupée. Mais lorsque l'été a été sec, et que la seconde coupe n'est pas épaisse, je fais former les andins par deux coups de faux, c'est-à-dire que je fais donner le premier coup de faux B, en jetant l'herbe fauchée vers celle qui ne l'est pas encore, et qu'en revenant je fais jeter, par le second coup de faux l'herbe C que l'on coupe, sur celle B qui l'a été par le premier coup de faux. Ainsi chaque andin double B, C, contient l'herbe de deux coups de faux, ou de 8 pieds (2^m,60) de terrain. Par cette manière les andins d'un trèfle peu épais sont aussi gros que ceux d'un trèfle le double plus fort, mais fauché en andins simples, à la manière ordinaire, et ils se retournent facilement avec la fourche.

J'en fais de même pour les secondes coupes de luzerne et de sainfoin, et même pour la première coupe, quand l'herbe n'est pas assez épaisse, parce qu'un andin fort se retourne plus aisément qu'un andin trop mince.

Il arrive bien souvent que lorsque les bestiaux ont pâture dans les prairies

artificielles quand l'herbe est mouillée, qu'ils gonflent excessivement, et fort souvent en crèvent. C'est ce qui est arrivé chez moi à un jeune taureau suisse que j'ai beaucoup regretté. Voici un remède que, depuis cet accident, on m'a indiqué, et que j'ai trouvé ensuite ainsi expliqué dans *Crud.* — « Ce remède consiste à faire avaler, à la bête gonflée, une cuillerée à bouche d'alcali volatil, mêlée dans une bouteille d'eau froide. Si le gonflement résiste, il faut récidiver la dose, mais avec une moindre quantité d'eau. Des applications de glace sur la panse de l'animal contribuent aussi très-efficacement à faire cesser le mal, en réduisant à l'état d'eau la vapeur gazeuse qui produisait le gonflement. » — *Question.* Un bain dans de l'eau froide ne serait-il pas également efficace?

FOIN DE TRÈFLE A LA KLAPMEYER.

Voici sur le foin brun de trèfle ce que j'avais lu dans *Thaër* :

« Le trèfle fauché la veille doit être, à quatre heures de l'après-midi, râtelé en petits monceaux, et ensuite rassemblé en grandes meules chacune de la charge de plusieurs chariots, qui seront faites avec soin, et bien foulées. Le lendemain matin, si le temps est calme, la chaleur de la meule sera très-forte; c'est le moment de l'étendre et de le remuer; et l'après-dîné, si le temps a été beau, on le ramassera, et on le transportera à la grange, ou on en fera sur place une meule qui ne craindra plus une seconde fermentation.

» Le trèfle fauché au moment où il va fleurir, perd, en séchant complètement les quatre cinquièmes de son poids. Si on le coupe lorsqu'il est complètement fleuri, il ne perd que les trois quarts. En moyenne, 100 livres vertes se réduisent à 22 livres sèches. »

D'après ces instructions, je fis, en 1824, une meule de trèfle fauché la veille, de trois chariots à quatre chevaux; et après que ma meule eût subi une forte fermentation, je la rentraï dans le grenier, tente heures après qu'elle eût été faite. Mais comme il n'y avait que l'intérieur de la meule qui eût subi une fermentation complète, et que le trèfle de l'extérieur de la meule, d'environ 1 pied (0^m,32) d'épaisseur n'avait éprouvé qu'une fermentation incomplète, il était encore un peu vert; cette portion non fermentée ne manqua pas, de toute nécessité, de s'échauffer dans la grange. Aussi, quand huit jours après, j'enfonçai mon bras dans le tas, je fus effrayé de sentir mon trèfle presque aussi chaud que la première fois. Je fis de suite, et en grande hâte, sortir

tout mon trèfle hors de la grange, et l'étendre dans la cour : j'en formai ensuite une meule sous un Hangard.

En y réfléchissant, je vis que si je n'avais rentré dans le grenier que le foin brun et presque noir de l'intérieur, qui avait subi la fermentation complète, ce que sa couleur indiquait, je n'aurais pas eu une seconde fermentation dans le grenier, qui n'a été occasionnée que par le trèfle encore vert de l'extérieur de la meule, qui à 4 pied (0^m,32) d'épaisseur n'avait presque pas fermenté.

Aussi la seconde fois que je fis du foin brun de cette manière, je fis une grosse meule, sur le terrain même, avec du trèfle fauché dans la journée. Vingt-quatre heures après, quand je ne pus plus tenir mon bras dans l'intérieur de la meule, la chaleur n'étant plus supportable, je défis la meule avec de grands crochets de fer dont on se sert pour décharger les voitures de fumier, et de suite, et sans l'étendre, comme *Thaër* le recommande, je recommençai une nouvelle meule, ayant soin de mettre dans l'intérieur tout le trèfle encore vert, qui était à l'extérieur de la première meule, et de ne placer à l'extérieur de la nouvelle meule que le trèfle fermenté et brun de l'intérieur de la première.

Au bout de huit jours ma nouvelle meule acheva de subir sa seconde fermentation, et alors je pus la rentrer sans risque.

Si on avait des paillassons pour abriter la meule du côté du vent, la fermentation se ferait mieux, et plus également. Vingt-quatre après, on voit la vapeur sortir du haut de la meule comme de la fumée. Le trèfle que l'on retire avec la main de l'intérieur de la meule, est brûlant, et d'un brun foncé; mais aussitôt qu'il prend l'air, sa vapeur, ou chaleur, est condensée instantanément, et il ne paraît plus qu'humide et froid. Il reste ensuite souple et flexible, comme lorsqu'on vient de le faucher, et il ne perd pas une feuille. Il a alors exactement l'odeur d'une ruche dont on a ôté le miel depuis quelque temps; aussi mes vaches m'ont paru le préférer au trèfle séché à la manière ordinaire et vert. Mais comme ce trèfle est extrêmement brun, et presque noir, il ne serait pas vendable en France, mais on y vend très-peu de foin de trèfle.

J'étais à Grignon pendant un Été extrêmement pluvieux, et M. *Bella* a consenti à ce que je fisse une meule de trèfle à la *Klapmeyer*, comme il en avait vu en Allemagne; mais, par erreur, on a fauché de la luzerne au lieu de trèfle. Je n'avais jamais essayé ce mode de traitement sur cette plante, ni sur le sainfoin, ni sur l'herbe naturelle, et je croyais que la luzerne se comporterait comme le trèfle. Mais j'ai été extrêmement surpris de voir que la luzerne de l'intérieur de la meule, qui avait subi la fermentation, n'était pas

devenue brune, mais d'un jaune clair, qu'elle était visqueuse, et qu'elle n'avait pas non plus l'odeur du miel. L'opération n'a pas réussi sur elle. Quelques Orties qui se trouvaient dans la luzerne sont devenues brunes ou plutôt noires, comme le trèfle. D'après cela, je crois que c'est la meilleure, et même la seule manière de faire du foin avec l'ortie qui, au printemps, et quand elle est jeune, et n'a pas encore fleuri, est un si bon fourrage, fauchée et donnée en vert aux vaches. On en fait un grand usage à Grignon, où elle vient superbe autour de l'étang.

Il n'arrive que trop souvent que les coups de vent qui précèdent les orages décoiffent les petites meules de foin ou de trèfle, et alors la pluie pénètre dans l'intérieur des meules. Voici, pour parer à ce grave inconvénient, un moyen qui m'a bien réussi et que j'ai employé à Grignon la même année. J'ai pris un grand cercle de tonneau, de 4 à 5 pieds (1^m,30 à 1^m,62) de diamètre (on peut en faire un avec plusieurs osiers liés ensemble). J'ai attaché à ce cercle huit longs osiers, par le gros bout, au moyen de ficelles, et j'ai fait au petit bout des osiers un œillet dans lequel je pouvais faire passer un bâton. C'est ce que représente en plan la fig. 5 de la Pl. 36. J'ai pris une botte de paille de seigle la plus longue, que j'ai attachée au gros bout par un lien A, fig. 6, Pl. 36. J'ai coiffé la meule avec cette botte de paille, et j'ai placé le cercle B sur l'extrémité de la paille. Ensuite quatre hommes ont tiré fortement les quatre osiers C, D, E, F, et ont passé dans les œuillets des petits piquets de 2 à 3 pieds (0^m,64 à 0^m,97) de longueur G, G, G qu'ils ont enfoncés dans la meule. Ils en ont fait ensuite autant aux quatre autres osiers. Ce cercle a maintenu parfaitement la meule, au moyen des osiers et des piquets. Il coûte peu à faire, et peut durer plusieurs années.

MON SCARIFICATEUR.

Si la terre était trop durcie, ou le sol trop rempli de pierres pour que les houes du Cultivateur Pl. 14, puissent travailler aisément, il est facile de transformer le Cultivateur en un scarificateur puissant et commode. Pour cela on ôtera les cinq socs, et on ne laissera que les cinq coutres; mais comme ils se

trouveraient trop éloignés, étant à 1 pied (0^m,32) de distance, il faudra en placer quatre autres dans la grande traverse postérieure, que l'on renforcera par des brides en fer. Ces quatre nouveaux coutres se trouveraient à 1 pied (0^m,32) de distance les uns des autres, et dans les intervalles des cinq coutres antérieurs : ils seront faits de manière à servir de rechange aux anciens. On pourrait aussi avoir neuf coutres faits exprès, et leur donner la forme de la fig. 9, Pl. 2. Ces neuf coutres laissent des traces éloignées de 6 pouces (0^m,16); mais comme ils sont placés à 1 pied (0^m,32) les uns des autres, les plus larges pierres d'une terre labourable pourront passer entre eux. De même que dans la herse-Bataille, les roues permettront de faire enfoncer les coutres autant, et pas plus que l'on voudra. Mais, je le répète, toutes les fois que le terrain le permettra, il vaudra mieux employer les cinq houes du Cultivateur, que les neuf dents du scarificateur, parce que avec les houes il n'y a pas une seule racine qui ne soit coupée, et pas une parcelle de terre qui ne soit remuée. Mais dans certaines circonstances, les coutres fonctionneront bien là où les houes n'auraient pas pu travailler aisément. Quand on emploiera les coutres, on pourra repasser une seconde fois, et si la largeur du champ permet de le prendre *en travers*, cette seconde fois fera d'excellent ouvrage.

Un grand inconvénient de toutes les herses et des scarificateurs est la nécessité de les nettoyer souvent, lorsque la terre est humide et remplie de racines. Pour le faire, il faut arrêter les chevaux, relever l'instrument, et nettoyer chaque dent à la main. Afin de remédier à cela, autant que possible, M. *Finlayson*, en Angleterre, a donné aux neuf dents de son scarificateur installé sur trois roues, la forme de la fig. 7, Pl. 37. Il dit que les racines remontent naturellement le long des dents, et qu'arrivées au col-de-cigne elles tombent d'elles-mêmes. Je n'ai pas vu marcher l'instrument, et je ne le connais que par le dessin et la description qu'en donne le Docteur *Loudon* dans son Encyclopédie d'Agriculture, page 403, § 2657. Mais il me paraît que la longueur que le col-de-cigne donne à la dent, doit la rendre bien sujette à être faussée lorsqu'elle rencontre une pierre, et même une terre un peu dure.

Quand on connaît les défauts d'un instrument il faut chercher à y remédier, et on le peut presque toujours. Voici donc comment, au lieu de transformer mon Cultivateur à cinq socs en un Scarificateur à neuf dents, je préfère établir un Scarificateur particulier à onze coutres : c'est ce que montre la Pl. 37. Mes coutres A sont larges, et n'ayant que 24 pouces (0^m,57) de saillie, ils sont très-solides. Ils sont fixés dans un fort madrier de bois d'orme B, fig. 3. Pour les nettoyer instantanément et tous à la fois, j'emploie le moyen ingénieux de M. *Bourdon d'Aiguisy*, dont j'ai fait mention à l'article de la houe

à cheval, page 102. C'est ici une large planche C, fig. 4, qui a onze mortaises dans lesquelles passent les onze coutres. Cette planche C, que j'appelle *le décrotoir*, a la même longueur et largeur que le madrier B, mais n'a que 1 pouce (0^m,027) d'épaisseur. Elle est mortaisée à ses deux bouts dans le cadre D, auquel sont tenues les deux roues de derrière E, E', et les deux de devant F, F', que l'on monte ou baisse plus ou moins, suivant la profondeur dont on veut faire pénétrer les coutres en terre. Dans la fig. 2 les coutres sont représentés enfoncés de toute la profondeur du labour primitif, ou de 9 pouces (0^m,24).

Lorsqu'il veut nettoyer les coutres, le charretier qui conduit en guides ses deux ou trois chevaux, et qui se tient toujours derrière l'instrument, soulève les mancherons G, G', qui sont boulonnés au madrier B, et oscillent dans leur bout autour de la longue cheville en fer H. Alors il fait prendre au madrier B et aux coutres A, la position de la fig. 1. Les coutres ont glissés dans les mortaises du décrotoir C (garnies en dessous d'une plaque en tôle percée), qui a retenu les herbes, et les a fait retomber *en masse*. Les chevaux, qui ont continué à marcher, ont fait avancer l'instrument, dépasser les herbes tombées, et le charretier qui n'a tenu les mancherons soulevés que pendant deux ou trois secondes, les laisse retomber d'eux mêmes, et de suite presse dessus pour enfoncer de nouveau les coutres dans la terre. Deux petites brides en corde I, I, empêchent de soulever les mancherons trop haut, et de faire sortir les coutres hors des mortaises du décrotoir C.

Tous les coutres doivent avoir une courbure décrite de la cheville H, comme point de centre.

Les herbes arrachées par les coutres étant réunies *en masse*, et sur les mêmes lignes, on peut les ramasser aisément, et les emporter hors du champ, si on le juge à propos.

Si au bout de la planche, les coutres étant enfoncés en terre, on tournait les chevaux trop court pour commencer une autre planche, on s'exposerait à fausser les coutres sur le côté. Le charretier pourrait bien soutenir les mancherons soulevés pendant tout le temps qu'il tournerait, mais cela lui serait incommode, et il ne pourrait guère se servir des rênes. C'est donc pour maintenir les coutres soulevées, que j'emploie le support M, que la fig. 6 montre plus distinctement. C'est une potence en fer M, tenue à l'extrémité du limon qui déborde la planche C du décrotoir. Le petit ressort N tient le support écarté du madrier B, qui ne peut pas en être accroché lorsqu'on l'élève pour nettoyer les coutres. Mais, lorsqu'au bout du champ, le charretier voulant tourner élève les mancherons, il pousse d'une main la potence contre le madrier B, qu'il laisse retomber sur le bras de la potence, qui l'a pris en dessous,